

## Note de rentrée 2009/2010

### 1. Accueil des enfants

Les enfants sont accueillis, le matin à 8h35 et l'après midi à 13h20, soit 10 mn avant l'entrée en classe du lundi au vendredi. Les élèves prenant le car ou allant à la garderie sont pris en charge par le personnel communal dans la cour à 16h30.

*Tous les élèves qui n'auraient pas été récupérés à 16h40 seront confiés à la garderie.*

### 2. Absences des élèves

L'école est obligatoire à partir de 6 ans. C'est pourquoi, les familles sont tenues de prévenir l'école (mot dans le cahier ou téléphone) en cas d'absence. En outre les familles sont tenues de faire connaître le motif de chaque absence à l'occasion du retour en classe de l'élève.

### 3. documents de rentrée

La fiche de renseignement et la fiche urgence sont les documents qui nous permettent tout au long de l'année de vous contacter et d'agir au mieux en cas d'urgence. Je vous prie de compléter ces documents le plus soigneusement possible et de les retourner au plus vite à l'école.

### 4. Assurances

***Les textes officiels précisent que l'assurance scolaire est indispensable.***

« Elle est obligatoire dans le cadre des activités facultatives : sorties pédagogiques, voyages scolaires, classes de découverte etc. offertes par les établissements, tant pour les dommages dont l'enfant serait l'auteur (responsabilité civile) que pour ceux qu'il pourrait subir (assurance individuelle, accidents corporels) ».

Notre responsabilité étant engagée lors de l'organisation de ces activités, nous vous demandons de souscrire l'assurance proposée par l'école ou d'amener une attestation précisant bien que votre enfant est assuré dans le cadre des activités facultatives organisées à l'extérieur de l'école pour les risques causés (responsabilité civile) et les dommages subis (assurance individuelle, accidents corporels).

### 5. Coopérative scolaire

**Le montant de la coopérative scolaire s'élève à 13 € par enfant pour l'année scolaire 2009-2010. Le chèque est à libeller au nom de l'OCCE coop scolaire St Amand et à remettre à l'enseignant dont dépend votre enfant.**

A quoi sert la coopérative scolaire de classe ?

Elle sert à payer :

- des livres pour la classe
- des abonnements
- des matériaux pour le bricolage, le travail manuel
- le papier pour confectionner des albums ou le journal de classe
- des photos pour la classe (sorties ...)
- des ingrédients pour les gâteaux
- etc .....

## 6. Calendrier scolaire 2009-2010



### CALENDRIER SCOLAIRE du 1er degré ANNEE SCOLAIRE 2009/2010

	Calendrier départemental	Calendrier commune de Brécey
Rentrée des enseignants (1)	Mardi 1er septembre 2009	Mardi 1er septembre 2009
Rentrée des élèves	Jeudi 3 septembre 2009	Mercredi 2 septembre 2009
Vacances de Toussaint	Vendredi 23 octobre 2009 Jeudi 5 novembre 2009	Vendredi 23 octobre 2009 Jeudi 5 novembre 2009
Vacances de Noël	Vendredi 18 décembre 2009 Lundi 4 janvier 2010	Vendredi 18 décembre 2009 Lundi 4 janvier 2010
Vacances d'Hiver	Vendredi 12 février 2010 Lundi 1er mars 2010	Vendredi 12 février 2010 Lundi 1er mars 2010
Vacances de Printemps	Vendredi 9 avril 2010 Lundi 26 avril 2010	Vendredi 9 avril 2010 Lundi 26 avril 2010
Pont de l'Ascension	Vendredi 14 mai 2010	Vendredi 14 mai 2010
Début des vacances d'Été	Vendredi 2 juillet 2010	Vendredi 2 juillet 2010
Journée entière de classe	Mercredi 12 mai 2010	Mercredi 12 mai 2010

*Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.*

*(1) deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, devront être dégagées avant les vacances de la Toussaint, afin de permettre de prolonger la réflexion engagée lors de la journée de prérentrée.*

## 7. Site internet de l'école

A la rentrée l'école disposera d'un site internet que vous pourrez consulter à l'adresse suivante:

<http://ecole-publique-saint-amand.etab.ac-caen.fr/>

Ce site regroupe toutes les informations concernant l'école. Il est alimenté par les enseignants et les élèves de l'école. Nous y publierons les travaux effectués en classe (rédactions, productions plastiques etc). Vous trouverez aussi tous les compte-rendus de sorties et les photos des projets menés en classe. Vous trouverez enfin toutes les informations administratives concernant l'école (menus de cantine, conseil d'école, règlement intérieur etc)

### Remarque:

***Si vous ne souhaitez pas que votre enfant apparaisse sur des images mises en ligne sur le site (photos de classe, photos de groupe, photos de sorties, travaux divers) je vous demande d'en faire la demande par écrit au directeur de l'école. Dans ce cas toutes les images où apparaît votre enfant seront retirées du site.***